

Ecole inclusive

Le monde merveilleux de 2022

Depuis le mois de juillet, Jean-Michel Blanquer et Sophie Cluzel se félicitent des avancées de l'année et promettent l'école réellement inclusive pour 2022.

Lu de l'extérieur, le rapport de l'IGEN-IGAS-IGAENR fait presque rêver.

Le point commun entre tous les rapports sur l'éducation, qu'il s'agisse des assises de la maternelle, de l'enseignement des mathématiques ou de l'école réellement inclusive, prêtent presque à rire dès lors qu'on les confronte à la réalité du terrain, celle que vivent les élèves en attente d'aide humaine, les parents d'élèves en situation de handicap, les AVS-AESH, les enseignant-es spécialisé-es et l'ensemble des équipes éducatives.

Une formation, vraiment ?

Le Ministre annonce 60 heures de formation pour les AESH, comme s'il s'agissait d'une nouveauté, alors qu'en réalité il parle des fameuses formations d'adaptation à l'emploi. Ces formations prétendent, grâce à 3h de visionnage de powerpoints, vous former à l'accompagnement d'élèves souffrant de troubles très variés allant de la dyslexie aux troubles autistiques. Les AESH sortiraient enfin de la précarité grâce à la VAE leur permettant d'obtenir le fameux diplôme DEAES (Diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social), de catégorie inférieure au niveau exigé lors du recrutement. Quant aux contrats aidés (CUI, PEC...), ils pourront dorénavant postuler à un poste d'AESH au bout de 9 mois d'expérience, au lieu de 24 actuellement, ce qui est supposé pallier les difficultés de recrutement. Dans les hautes sphères, on s'étonne que tout-e-s ces chômeurs-euses fainéant-e-s ne postulent pas en masse !

Comme pour les classes dédoublées, on imagine mal comment toutes ces belles idées pourront voir le jour si la suppression de postes au nom de la rentabilité de la fonction publique continue. Les articles et témoignages se multiplient en cette rentrée : élèves sans AVS ou l'inverse ; mutualisation à outrance au détriment d'un accompagnement de qualité ; enseignant-es débordé-es par le nombre d'élèves à besoins éducatifs particuliers dans des classes surchargées...

Une grande concertation est prévue à partir du 10 septembre pour rénover le dispositif de l'inclusion scolaire à la rentrée 2019, associant parents, organisations syndicales et accompagnants, sous l'égide du CNCPPH (Conseil national consultatif des personnes handicapées).

On attend de voir.

Radon

Scandale sanitaire dans sept lycées bretons !

Le rapport de dépistage du radon commandé par la Région Bretagne établi fin avril laisse apparaître des situations sanitaires alarmantes dans sept établissements bretons.

L'enquête portait uniquement sur les lycées bretons des Côtes d'Armor et du Finistère.

22 établissements présentent des taux d'exposition compris entre 400 et 1000 becquerels par m³, correspondant au « *seuil de précaution rendant souhaitable d'entreprendre des actions correctives* » selon l'Agence régionale de santé.

Pire, l'étude dénombre 15 bâtiments présentant des niveaux d'exposition au radon supérieurs à 1000 Bq/m³, bâtiments situés dans deux établissements des Côtes d'Armor (La Fontaine des eaux à Dinan et le lycée Rosa Parks à Rostrenen) et cinq du Finistère (Iroise à Brest, Pont-de-Buis, et à Quimper, l'EREA Louise Michel, les lycées Thépot et Brizeux). Ce seuil de 1000 Bq/m³ représente « *un seuil d'alerte qui rend impératif de réaliser des actions correctives à bref délai* » toujours selon l'ARS. Or, selon les documents que s'est procuré SUD éducation, des taux de plus de 3.000 Bq/m³ ont été mesurés dans les locaux de ménage et atteignent même le niveau 10. Bq/m³ dans le logement de fonction d'un personnel.

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle. Il est reconnu par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) comme un **agent cancérigène, susceptible d'augmenter le risque de cancer du poumon**. Il constituerait la seconde cause de décès par cancer du poumon après le tabac et devant l'amiante. En Bretagne, environ 20 % des décès par cancer du poumon seraient attribuables au radon. (<https://www.bretagne.ars.>)

A ce jour, et malgré ou à cause de l'émotion suscitée à Quimper après que nous ayons fait rendus publics la situation, la Région n'a pas fait connaître la liste des établissements où les taux de radon sont inférieurs à 1000 Bq/m³ mais supérieurs à 400 Bq/m³. Il en découle que nombre de salariés de l'Education Nationale, de la Région, d'élèves sont quotidiennement exposés sans le savoir.

SUD éducation dénonce ces situations d'urgence sanitaire et la rétention d'informations qui règne depuis la publication de ce rapport. Pour la santé des élèves et des personnels de ces lycées, nous exigeons que la Région prenne urgemment toutes les mesures nécessaires pour garantir des conditions de travail totalement sécurisées.